

D.2018.03.28.10.11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 28 Mars 2018

10 - PROJETS TERRITORIALISES
**10.11 - Doublement De La Capacité Ligne A - Stations Courtes Souterraines Lot 6: Marché n° 52M
2017 13335 M : « VRD » : Autorisation de signer le marché avec EIFFAGE Routes Sud-Ouest**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François		X (M. Del Borrello)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X	X (M. André à/c du point 6)	
KELLER Bernard		X (M. Grass jusqu'au point 5.1)	X (à/c du point 6)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (M. Aujoulat)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Trautmann)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X	X (M. Bacou à/c du point 10)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		
SUAUD Thierry (Participation au vote à/c du point 1.2)	X		

Tisséo-Collectivités
Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20180403-20180328-10-11D
-DE
Date de télétransmission : 03/04/2018
Date de réception préfecture : 03/04/2018

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.07.08.6.3 du 08 juillet 2015, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires aux 3 stations courtes souterraines (Mermoz, Fontaine Lestang et Patte d'Oie) de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir les exploiter avec des rames de 52 mètres de long avec le groupement ARCADIS/PUIG PUJOL ASSOCIÉS ARCHITECTURE/BETEM pour un montant de 3 816 900 € HT.

Par délibération D.2017.02.01.3.3 du 1er février 2017, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet relatif concernant les aménagements nécessaires aux 3 stations courtes souterraines de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir les exploiter avec des rames de 52 mètres de long pour un montant prévisionnel de 22 171 742 € HT (valeur décembre 2015).

Les travaux sont répartis en 6 lots faisant chacun l'objet d'un marché séparé.

Le présent marché concerne le lot n° 6 « VRD » qui a pour objet les travaux de voirie, réseaux divers et remises en état riverains nécessaires aux finitions des aménagements de surface suite aux travaux d'extension des stations courtes souterraines.

Ce marché à bon de commande concerne les prestations suivantes :

- Travaux préparatoires (signalisation de chantier, dépose bordures et mobiliers divers, terrassements, démolitions) ;
- Assainissement ;
- Structures, bordures et revêtements ;
- Aménagements paysagers ;
- Mobilier urbain ;
- Signalisation ;
- Eclairage public ;
- Travaux divers et finitions.

La durée de ce marché est de 31 mois.

Les montants minimum et maximum sont respectivement estimés à 250 000 € HT et 1 000 000 € HT.

La passation de ce marché se fait dans le cadre d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 67 et 68 et 78 à 80 du décret n°2016-360 en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 08 décembre 2017 aux publications du JOUE, du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 26 janvier 2018 à 12h00.

5 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- RAZEL - BEC
- EIFFAGE Routes Sud-Ouest
- MALET Agence Toulouse Sud
- EXEDRA MP – CARO TP – LHERM TP
- EUROVIA MP

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du **20 mars 2018**, retenu l'ensemble des candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du **20 mars 2018**, attribué le marché à **EIFFAGE Routes Sud-Ouest** pour un montant minimum de 250 000.00 € H.T. et un montant maximum de 1 000 000.00 € H.T., le Détail Estimatif remis s'élevant à **730 008,50 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2017 13335 M avec **EIFFAGE Routes Sud-Ouest**.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

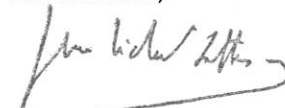
ARTICLE 1 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer avec **EIFFAGE Routes Sud-Ouest** le marché n°52M 2017 13335 M concernant la réalisation des travaux de VRD nécessaires aux finitions des aménagements de surface suite aux travaux d'extension des stations courtes souterraines de façon à pouvoir les exploiter avec des rames de 52 mètres de long, pour un montant maximum de 1 000 000.00 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES